

Demande déposée le 23/02/2026

N° DP 063 214 26 00018

Par :	Monsieur CROS ANDRE
Demeurant à :	44 RUE DE LONGUES 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Sur un terrain sis à :	44 A RUE DE LONGUES 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Cadastré :	214 ZD 519
Nature des travaux :	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 23/02/2026 par Monsieur CROS ANDRE,

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Installation de panneaux photovoltaïques en toiture ;
- sur un terrain situé 44 A RUE DE LONGUES à LES MARTRES DE VEYRE ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021 et notamment le règlement de la zone Ug,

Vu l'affichage en mairie, le 02/03/2026 de l'avis de dépôt du présent dossier,

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

A LES MARTRES DE VEYRE, le - 3 MARS 2026

Le Maire



par délégation
Pham
Adjoint au Maire,
Catherine PHAM

NOTA BENE : 1 - La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes d'urbanisme. Si tel était le cas, un avis d'imposition vous sera transmis ultérieurement par les services de l'Etat.

2 - Dès l'achèvement des travaux, il est impératif de déposer en mairie la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT - Cerfa 13408 téléchargeable sur le site www.service-public.fr)